

ART ET CREATION 38500 COUBLEVIE

Association n° 0381018788

Agrément Jeunesse et Sport n°38 05 042

PROFESSEUR :

JOUR/HEURE :

INSCRIPTION 2020-2021

UNE FICHE PAR ATELIER EN CAS D'ADHESIONS MULTIPLES

NOM DE L'ELEVE

PRENOM

ADRESSE :

COMMUNE :

E.MAIL :

TELEPHONE :

POUR LES MOINS DE 18 ANS - date de naissance :

NOMS DES RESPONSABLES LEGAUX :

POUR VITRAIL	VACCIN ANTI TETANIQUE : OUI <input type="checkbox"/>	DATE :	NON <input type="checkbox"/>
	AS. GARANTIES ACCIDENTS DE LA VIE OUI <input type="checkbox"/>		NON <input type="checkbox"/>

AUTORISEZ-VOUS LA PARUTION DE VOS ŒUVRES SUR INTERNET ? OUI

NON

J'AI PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION ET JE L'ACCEPTÉ.

SIGNATURE :

DATE :

		+ 12 ans :	- 12 ans :
ADHESION ANNUELLE A INCLURE SUR LE 1ER CHEQUE EN CAS DE PAIEMENT EN 3 FOIS.	RESIDANT A COUBLEVIE :	20 €	7 €
	RESIDANT EXTERIEUR :	22 €	7 €
	2ème MEMBRE COUBLEVIE	15 €	5 €
	2ème MEMBRE EXTERIEUR	17 €	5 €
COTISATION ANNUELLE :	(3x70)	210 €	(3x49) 147 €
COTIS. C. CHEVALIER :			
(18 séances de 2h30)	(3x52)	156 €	
COTIS. VITRAIL (2H30/semaine) :	(3x87)	261 €	

Réduction de 20 € pour un deuxième cours d'une même personne.

POSSIBILITE DE FAIRE 3 CHEQUES POUR CHAQUE ADHERENT encaissement : 1/10 - 1/01 - 1/04

AUCUN ELEVE NE SERA ACCEPTE EN COURS SANS LE PAIEMENT INTEGRAL DE LA COTISATION

réservé à l'association :

REGLEMENT :

NOM FIGURANT SUR LE CHEQUE, si différent de celui de l'élève :

ANNOTATION :

SIEGE SOCIAL : ART ET CREATION / MAIRIE DE COUBLEVIE / 38500 COUBLEVIE

PRESIDENTE : Marie ROSSINI 06 07 19 50 65 E MAIL : secretariat@artcreationcoublevie.fr